

**Mémoire dans le cadre du Chantier de réflexion
sur le régime d'aide fiscale à l'industrie
audiovisuelle québécoise**

**Rendre les frais de licence de synchronisation de musique préexistante
québécoise admissibles aux crédits d'impôt pour les productions
québécoises et étrangères**

Le 18 septembre 2026

Table des matières

Recommandations :

Rendre les frais de licence de synchronisation de musique préexistante québécoise admissibles aux crédits d'impôt pour les productions québécoises et étrangères, au taux en vigueur 3

Si les dépenses de promotion sont rendues admissibles au crédit d'impôt, s'assurer que les dépenses en promotion croisée soient admissibles. 7

Annexes :

Données préliminaires d'une étude en cours sur la place de la musique préexistante (synchro) dans les productions audiovisuelles québécoises et comparaisons avec le marché états-unien 8

Synthèse 10

Portrait de la place de la musique préexistante dans les longs-métrages de fiction québécois 11

Portrait de la place de la musique préexistante dans les séries de fiction québécoises 13

Portrait de la place de la musique préexistante dans les longs-métrages états-uniens 15

Portrait de la place de la musique préexistante dans les séries états-uniennes 17

Comparaisons entre l'échantillon québécois et l'échantillon états-unien 19

Estimation des investissements requis pour rendre admissible les frais de licence de synchronisation de musique préexistante aux programmes actuels 22

La musique est une composante fondamentale de nos productions audiovisuelles, elle est un grand vecteur d'émotion qui impacte directement la qualité et la compétitivité de nos contenus. La musique est également une industrie à part entière, qui est soutenue par le gouvernement du Québec.

La musique dans une production audiovisuelle

On retrouve généralement deux grandes catégories de musique dans une production audiovisuelle, soit la musique de commande qui est composée sur mesure, et la musique préexistante qui est synchronisée aux images.

La musique préexistante peut être séparée en deux catégories; la musique de librairie offerte sous licence non exclusive à de tarifs préétablis très abordables, et la musique d'artistes ayant une carrière d'interprètes, que l'on appelle communément la synchro, dont les conditions d'utilisation sont négociées en fonction du contexte d'utilisation et de la notoriété du titre.

Le cœur de la demande de l'APEM cible la synchronisation de musique préexistante interprétée par des artistes plus ou moins connus,, mais nous croyons que la musique de librairie québécoise devrait également être admissible aux crédits d'impôts, bien que cette musique ait un impact économique plus faible.

Notre principale recommandation est la suivante :

Rendre les frais de licence de synchronisation de musique préexistante québécoise admissibles aux crédits d'impôt pour les productions québécoises et étrangères, au taux en vigueur

Le texte plus bas détaille pourquoi nous faisons cette recommandation.

Au Québec, peu de synchros québécoises, ou peu de synchros

Actuellement, les entreprises de production ont un incitatif fiscal à embaucher un compositeur québécois, parce qu'il s'agit d'une dépense de main-d'œuvre admissible. Toutefois, il n'y a pas d'incitatif fiscal à utiliser de la musique préexistante québécoise, parce que les frais de licence ne sont pas admissibles.¹

¹ Si les frais de licence ne sont pas des dépenses de main-d'œuvre classiques pour les entreprises de productions, les droits d'auteur constituent néanmoins le salaire des auteurs-compositeurs et d'éditeurs musicaux.

Selon les données disponibles, moins de 50% de la musique préexistante de nos longs métrages est québécoise.² Puisque ces productions sont largement financées par des fonds publics, cela signifie que Québec finance les concurrents de la musique québécoise, en plus de priver nos artistes musicaux d'une vitrine dont ils ont tant besoin.

Du côté des productions télévisuelles et des séries, la situation est différente mais néanmoins problématique. Environ 70% de la musique préexistante y est québécoise, mais on en retrouve très peu, soit une synchro à tous les cinq épisodes (moyenne de 0,2 synchro par épisode), ce qui est un symptôme du sous-financement de nos productions audiovisuelles. Par comparaison, les productions états-uniennes, avec lesquelles nous sommes en compétition, comportent en moyenne 8,5 synchros à tous les cinq épisodes (moyenne de 1,7 synchro par épisode).³ Il faut donc aider nos productions à bonifier leurs trames sonores en rendant admissible les frais de licence de musique préexistante québécoise.

De retombées financières et de la visibilité pour nos musiques dans les productions étrangères

L'admissibilité des frais de licence de synchronisation de musique préexistante québécoise stimulerait le nombre de musiques québécoises dans les productions étrangères. En plus de générer des retombées économiques au Québec au moment de la synchronisation, l'inclusion de musique québécoise dans des productions étrangères donnerait une vitrine internationale à nos artistes musicaux à peu de frais, en plus de générer des redevances internationales pour les détenteurs de droits.

La rémunération découlant de la synchronisation de musique préexistante

Afin de synchroniser une musique préexistante, la production doit négocier et payer des frais de licence aux détenteurs de droits sur l'œuvre musicale (auteurs, compositeurs, éditeurs) et de l'enregistrement sonore (artiste interprète et producteur). Lorsque la production est diffusée, les détenteurs de droits sur l'œuvre musicale touchent des redevances payées par le diffuseur aux sociétés de gestion collective. Environ la moitié des 500M\$ de redevances collectées annuellement par la SOCAN proviennent de diffuseurs audiovisuels, pour la musique diffusée dans les productions. Nous avons donc intérêt à augmenter notre part de marché pour que la musique québécoise capte davantage de ces redevances.

² Voir étude en annexe. Selon l'analyse préliminaire faite par l'APEM de données fournies par la SOCAN concernant 30 long métrages québécois des six dernières années, la musique préexistante canadienne représente moins de 50% de la musique synchronisée et 33% du minutage. Considérant que la musique non québécoise est habituellement plus chère que notre musique, tout porte à croire que l'écrasante majorité du budget de musique préexistante des productions québécoises profite à nos concurrents. En guise de comparaison, un échantillon de long-métrages américains indique que la part des musiques locales est plutôt autour du deux tiers (2/3).

³ Voir étude en annexe

La synchro, un avantage pour la promotion de nos productions audiovisuelles

La découvrabilité de la culture québécoise est une préoccupation centrale de l'ensemble de nos politiques culturelles et de la Stratégie québécoise de l'audiovisuel en particulier. La présence de musique préexistante dans nos productions audiovisuelles est un préalable à la mise en place de stratégies de promotion croisée entre le secteur de la musique et de l'audiovisuel. Créer un incitatif financier à mettre davantage de musique québécoise préexistante dans nos productions, c'est donc non seulement soutenir la qualité des productions, mais aussi permettre la possibilité de mettre sur pied des stratégies de promotion croisée. Ces stratégies prévoient que les artistes musicaux dont les œuvres sont synchronisées agissent comme ambassadeurs de la production, notamment sur les réseaux sociaux à titre d'influenceur auprès de leur public. Ces stratégies impliquent également les entreprises de secteur de la musique qui peuvent se mobiliser et travailler de concert avec le secteur audiovisuel pour faire des campagnes pour la promotion d'un simple à la radio, la promotion de la bande sonore de la production, des publications de l'artiste à l'intérieur d'une campagne de promotion, des stunts lors de concerts ou de premières, la création de contenu web, etc.

Une visibilité pour le secteur de la musique

Les musiques synchronisées dans des productions audiovisuelles bénéficient d'une visibilité. Avoir un titre synchronisé dans une production à succès procure une visibilité qui peut aider l'artiste à rejoindre un plus large public et générer des retombées liées à la notoriété de l'artiste, la vente de billets de concerts, l'écoute en ligne, la reprise du titre, la vente de produits dérivés, etc. Rendre admissible les frais de licence de musique préexistante dans les crédits d'impôt fait d'une pierre deux coups en stimulant les deux secteurs.

L'importance de la synchronisation de musique préexistante reconnue dans la SQA, le GTAAQ et par le CRTC

La Stratégie québécoise de l'audiovisuel (SQA) dévoilée en juin 2026 prévoit un investissement de 1,25 M\$ à la SODEC dans la première phase (2026-2028) pour créer des incitatifs visant une plus grande présence de la musique québécoise dans nos productions audiovisuelles. Plusieurs détails sont à confirmer, mais l'APEM a salué cet investissement. Toutefois, nous croyons cette initiative aura une portée plus restreinte que des modifications aux crédits d'impôt.

Le rapport du Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel (GTAAQ) a recommandé à sa mesure 46 de mettre en place un programme de promotion croisée musique-audiovisuel.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC),

dans sa politique réglementaire 2025-299 sur la définition d'une émission canadienne a ajouté un point bonus pour l'utilisation de musique préexistante canadienne. Cette reconnaissance nouvelle pourrait influencer d'autres éléments du système audiovisuel canadien, notamment les crédits d'impôt.

Une mise en oeuvre réaliste avec le savoir faire de la SODEC

L'admissibilité des frais de licence de synchronisation de musique québécoise préexistante aux crédits d'impôt pourrait être administrée de façon efficiente par la SODEC. En effet, elle administre déjà le crédit d'impôt pour la production d'enregistrements sonores ainsi que celui pour la production de spectacles, qui définissent déjà les termes permettant d'identifier la musique préexistante québécoise.

Un coût estimé raisonnable

Dans le cadre des dernières consultations prébudgétaires, l'APEM a chiffré le coût de rendre admissible les frais de licence de musique préexistante aux programmes existants.⁴ L'exercice est sans doute perfectible, mais selon les données disponibles nous estimons l'investissement à 2,2M\$. Plus précisément, instaurer un crédit d'impôt de 32% pour l'acquisition de droits de musique québécoise préexistante (synchro) via le programme de production cinématographique et télévisuelle québécoise représente un investissement estimé à 1,5 M\$, tandis que pour le programme de services de production cinématographique ou télévisuelle, l'admissibilité au crédit d'impôt de 25% représente un investissement estimé à 700 000\$.

En somme, pourquoi rendre les frais de licence de synchronisation de musique préexistante québécoise admissibles aux crédits d'impôt pour les productions québécoises et étrangères

C'est une politique culturelle qui profite autant au secteur audiovisuel qu'au secteur de la musique, en plus de bonifier et de maximiser les retombées québécoises des investissements. En bref, cela :

1. Aide nos productions audiovisuelles à acquérir davantage de licences de synchronisation de musique préexistante québécoise, afin de bonifier la qualité de leurs productions;
2. Assure que les dépenses en musique de nos productions audiovisuelles préexistante profitent à la musique québécoise et non étrangère;
3. Génère des retombées économiques au Québec en favorisant l'incorporation de musique québécoise préexistante dans les productions étrangères;

⁴ Voir en annexe

4. S'attaque au problème de la découvrabilité de notre culture en permettant davantage de stratégies de promotion croisée entre la musique et l'audiovisuel, et en donnant à la musique québécoise une vitrine dont elle a besoin.
5. Est un investissement raisonnable qui peut être administré efficacement par la SODEC.

Puisque le gouvernement du Québec intervient à la fois dans les secteurs de la musique et de l'audiovisuel, nous croyons qu'il a tout intérêt à favoriser les synergies afin de maximiser les retombées pour la culture québécoise.

Si les dépenses de promotion sont rendues admissibles au crédit d'impôt, s'assurer que les dépenses en promotion croisée soient admissibles.

Notre seconde demande est conditionnelle à l'éventualité où la période d'admissibilité des dépenses en main d'œuvre serait étendue jusqu'à l'étape de la mise en marché et du rayonnement des productions audiovisuelles.

Si la présente consultation mène le gouvernement du Québec à rendre admissible aux avantages fiscaux les dépenses en promotion des productions audiovisuelles, nous vous invitons à ne pas oublier les dépenses en promotion croisée musique-audiovisuel. Toute dépense faisant la promotion de la production audiovisuelle qui implique de la musique québécoise et le tissu industriel qui la soutient, devrait alors être admissible aux crédits d'impôt au taux en vigueur.

Annexe 1 - Données préliminaires d'une étude en cours sur la place de la musique préexistante (synchro) dans les productions audiovisuelles québécoises et comparaisons avec le marché états-unien

Données préliminaires d'une étude en cours sur la place de la musique préexistante (synchro) dans les productions audiovisuelles québécoises et comparaisons avec le marché états-unien

18 septembre 2026

Table des matières

Synthèse	10
Portrait de la place de la musique préexistante dans les longs métrages de fiction québécois	11
Portrait de la place de la musique préexistante dans les séries de fiction québécoises	13
Portrait de la place de la musique préexistante dans les longs métrages états-uniens	15
Portrait de la place de la musique préexistante dans les séries états-uniennes	17
Comparaisons entre l'échantillon québécois et l'échantillon états-unien	19
Longs métrages	19
Séries	21

Synthèse

Cette étude présentement en cours menée par l'APEM, en partenariat avec la SOCAN et l'UQAM, vise à documenter la place accordée à la musique préexistante dans les productions audiovisuelles québécoises. Pour le moment, l'étude se concentre sur 1) les longs métrages de fiction et 2) les séries de fiction. De plus, les données de l'échantillon provenant du Québec sont comparées avec celle d'un échantillon provenant des États-Unis.

Voici les principaux constats qui ressortent des données disponibles :

Longs métrages :

- Notre échantillon de 30 longs métrages québécois de fiction (2020-2025) contient 189 musiques synchronisées. Cela représente une moyenne de 6,3 musiques synchronisées par film. Si 43,9% de ces synchro sont canadiennes, ce pourcentage chute toutefois à 33% si l'on analyse leur temps de diffusion.
- En parallèle, l'échantillon de 107 films états-uniens (2023-2024) comprend 736 musiques synchronisées. Cela représente une moyenne de 6,9 musiques synchronisées par film. 63,4% de ces synchros sont états-uniennes. Si on analyse le temps à l'écran, c'est plutôt 65% qui est accordé aux œuvres états-uniennes.
- Le nombre de synchros par long métrage est donc similaire entre le marché québécois et états-unien. Cependant, l'échantillon états-unien utilise davantage de titres provenant des États-Unis (19,5 points de pourcentage de plus). Enfin, l'écart est encore plus marquant si on compare le temps d'écran des œuvres nationales pour chaque échantillon. En effet, l'échantillon états-unien accorde environ deux fois plus de temps d'écran à ses œuvres locales (33% pour le Québec VS 65% pour les états-unis).

Séries :

- En ce qui concerne les séries de fiction québécoises (2022-2026), les 757 épisodes analysés contiennent seulement 152 synchronisations (0,2 synchro par épisode ou, autrement dit, 1 synchro à tous les 5 épisodes). En revanche, la part des œuvres canadiennes y est importante, atteignant 71,1%.
- L'échantillon du marché états-unien, quant à lui, comprend 7038 épisodes (2021-2024) et 11 991 synchros. Cela représente une moyenne de 1,7 synchros par épisodes ou, autrement dit, 8,5 synchros à tous les 5 épisodes. La proportion d'œuvres locales pour le marché états-unien (61,8%) est un peu plus faible que celle du marché québécois (71,1%).
- La variable la plus marquante entre les deux marchés est certainement le volume de musique synchronisée. En ce sens, l'échantillon états-unien comprend, en moyenne, 8,5 fois plus de synchros par épisodes que l'échantillon québécois.

Pour toutes questions ou suppléments d'informations, n'hésitez pas à nous contacter à info@apem.ca

Portrait de la place de la musique préexistante dans les longs métrages de fiction québécois

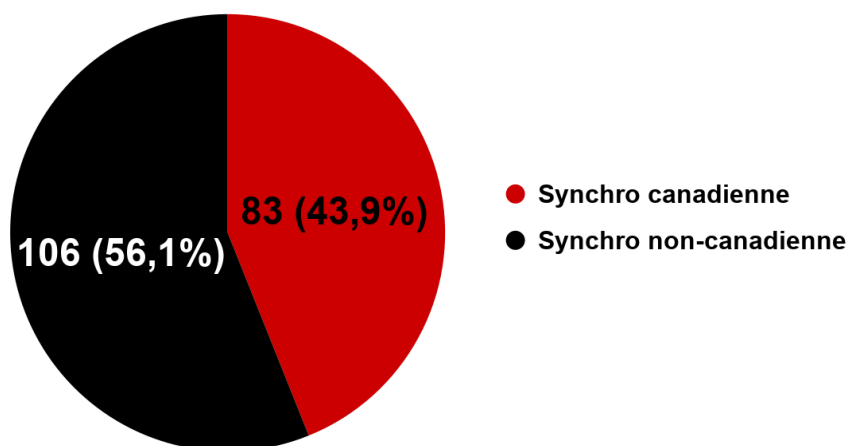
L'échantillon est constitué de 30 longs métrages de fiction québécois sortis en salle entre 2020 et 2025. Nous avons sélectionné les productions ayant bénéficié des budgets les plus importants.

Pour obtenir ces données, nous avons travaillé en collaboration avec la SOCAN. Celle-ci a analysé les relevés musicaux afin de nous fournir des informations précises sur les musiques synchronisées, la durée de chaque apparition à l'écran ainsi que l'origine (canadienne ou étrangère) des œuvres. Cette démarche nous a permis de compiler des statistiques rigoureuses sur le nombre total de synchronisations et sur leur temps à l'écran global.

Sur les 30 longs métrages analysés, il est pertinent de souligner que 6 d'entre eux ne contenaient aucune musique préexistante.

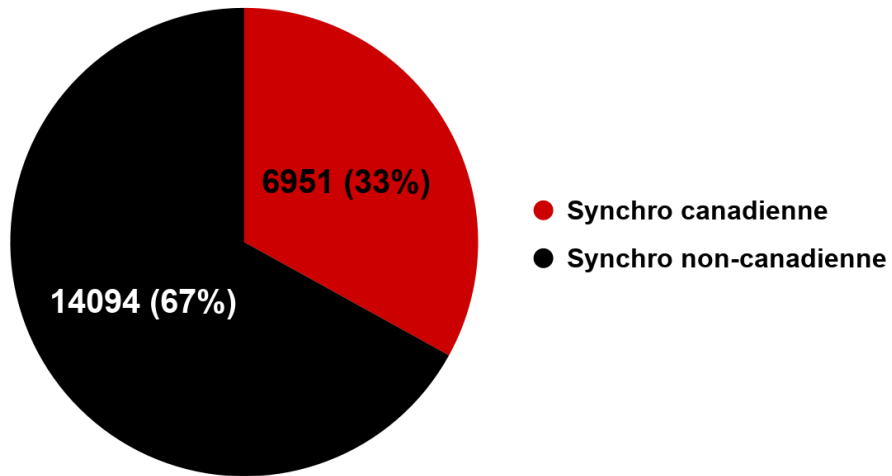
Au total, 189 musiques synchronisées ont été répertoriées, dont 83 sont canadiennes. Ainsi, selon notre échantillon, 43,9% des musiques synchronisées dans les longs métrages de fiction québécois sont locales.

Longs métrages de fiction québécois - Répartition des synchros canadiennes VS non-canadiennes



Cependant, lorsque l'on observe le temps d'écran, et donc la visibilité réelle des œuvres musicales, on remarque que ce pourcentage diminue. Les synchronisations musicales totalisent 21 045 secondes à l'écran, mais seulement 6 951 secondes sont dédiées à du contenu canadien. En proportion, le contenu local ne récolte que 33 % du temps de visibilité.

Longs métrages de fiction québécois - Comparaison de la visibilité (en secondes) des synchros canadiennes VS non-canadiennes



Portrait de la place de la musique préexistante dans les longs métrages de fiction québécois, en résumé : l'analyse de la musique dans les longs métrages de fiction québécois révèle un enjeu majeur sous deux angles : d'abord, les œuvres locales représentent moins de la moitié des pièces synchronisées (44%), et ce constat est encore pire sur le plan du temps d'écran, où la visibilité des oeuvres locales chute à seulement 33%.

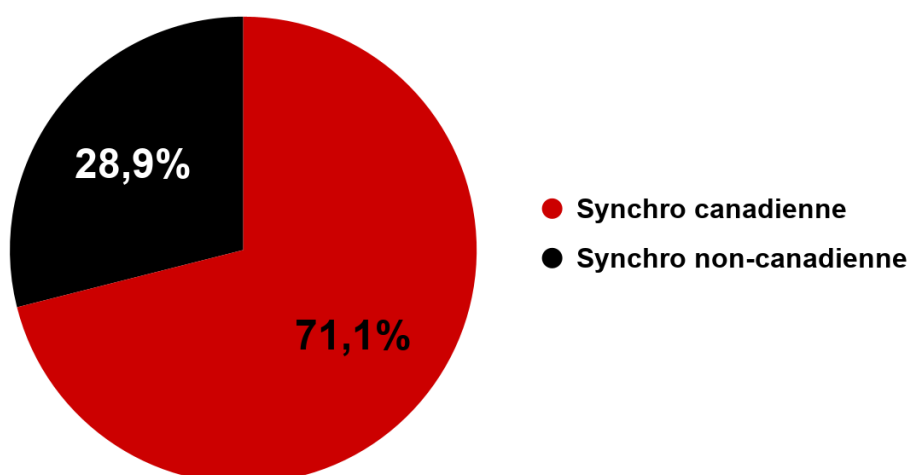
Portrait de la place de la musique préexistante dans les séries de fiction québécoises

L'échantillon est constitué de séries québécoises de fiction diffusées entre 2022 et 2026, disponibles sur Crave, ICI TOU.TV et Illico+. La plupart de ces séries ont également été diffusées sur les réseaux traditionnels comme Radio-Canada, Noovo ou TVA. Nous les avons sélectionnées en raison de leur popularité, validée par les données de Numéris, des articles de presse ou les palmarès des plateformes.

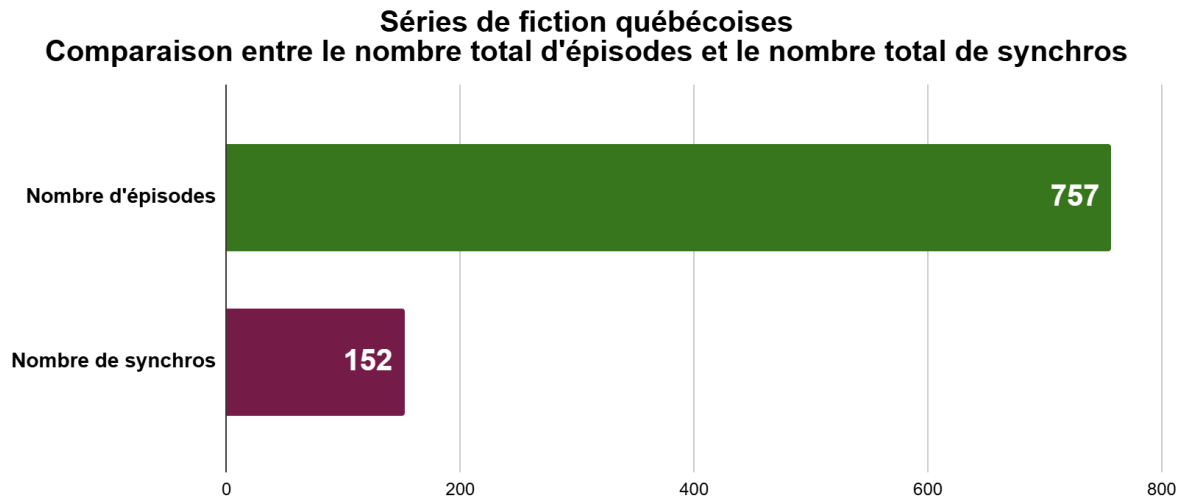
Au total, 21 séries distinctes ont été étudiées, ce qui représente 757 épisodes ventilés sur 33 saisons. Il est important de noter que cet échantillon comprend à la fois des séries quotidiennes (comptant jusqu'à 120 épisodes) et des formats plus courts (ne contenant que 6 épisodes par saison). Puisque le volume par série est très variable, les statistiques sont présentées alternativement avec et sans les quotidiennes.

Pour répertorier ces données, nous avons, à l'interne, procédé à un examen systématique des génériques de fin de l'ensemble des épisodes. D'entrée de jeu, il est pertinent de souligner que 152 musiques synchronisées ont été répertoriées. De ce total, 108 sont locales (canadiennes). Au premier abord, ce résultat apparaît très positif : 71,1% des musiques synchronisées de notre échantillon sont canadiennes.

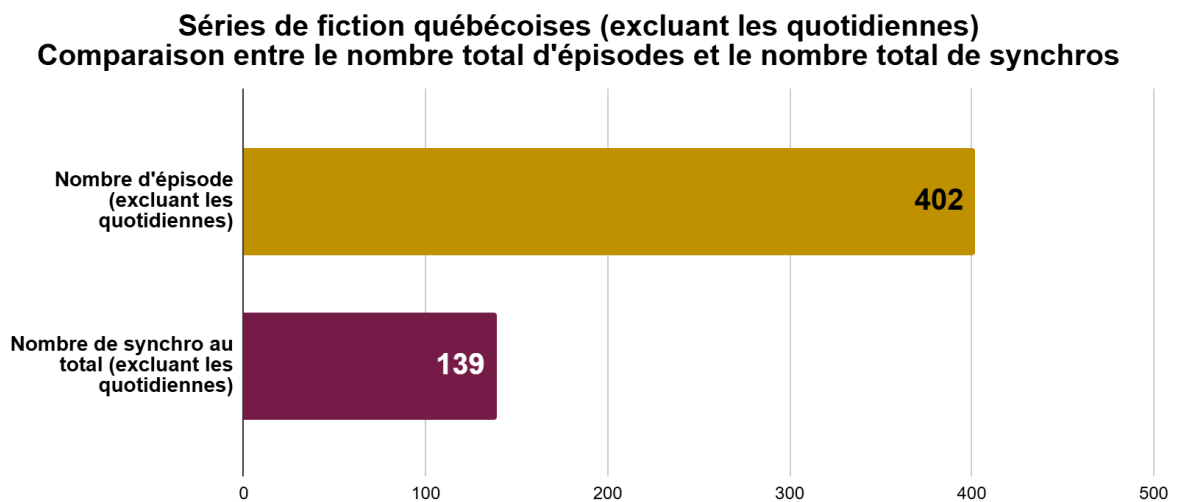
Séries de fiction québécoises - Proportion des synchros canadiennes VS non-canadiennes



Cependant, pour les séries de fiction d'ici, le véritable enjeu réside plutôt dans la très faible quantité globale de musique synchronisée. En incluant les quotidiennes (757 épisodes) : Les 152 synchronisations détectées représentent une moyenne de 0,2 synchro par épisode. **Autrement dit, on compte environ 1 musique synchronisée tous les 5 épisodes.**



En excluant les quotidiennes (402 épisodes) : On dénombre 139 musiques synchronisées, soit une moyenne de 0,346 par épisode. En d'autres termes, on a une musique synchronisée à tous les 2,89 épisodes.



Portrait de la place de la musique préexistante dans les séries de fiction québécoises, en résumé : l'analyse des séries de fiction québécoises nous indique que la majorité des œuvres sont locales (71,1%). Cependant, en comparant le nombre total d'épisodes au nombre total de synchro, on observe qu'il y a seulement 1 synchro aux 5 épisodes.

Portrait de la place de la musique préexistante dans les longs métrages états-uniens

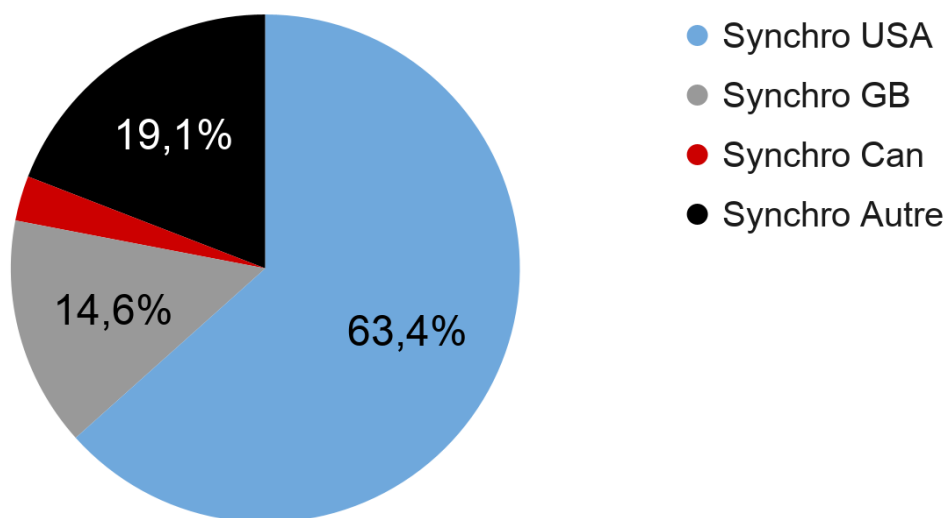
L'échantillon de productions cinématographiques états-uniennes a été conçu à partir des données de la plateforme The Numbers⁵. Ainsi, l'équipe de l'UQAM a d'abord sélectionné l'ensemble des films sortis en 2023 ou 2024 qui, selon les chiffres de The Numbers, ont généré au moins 1 million de \$ en salle (en combinant les revenus nord-américains et internationaux), pour un total de 193 films.

107 de ces 193 films ont été sélectionnées aléatoirement et ensuite analysées en détail par l'équipe de l'UQAM. Cela a permis d'identifier les synchronisations et leur contexte précis d'utilisation.

Sur les 107 longs métrages analysés, il est pertinent de souligner que 17 d'entre eux ne contenaient aucune musique préexistante.

Au final, l'échantillon contient 736 chansons et 63,4% sont de nationalité états-unienne⁶.

Long-métrages USA - Répartition des synchros par pays d'origine de l'artiste principal

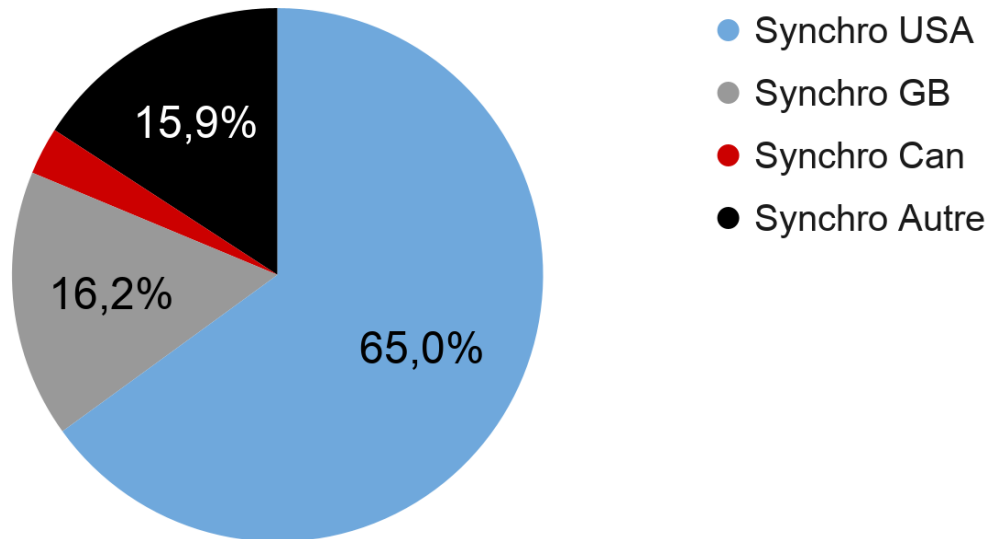


⁵ The Numbers (<https://the-numbers.com/>), lancé en 1997, est une plateforme en ligne qui compile les données de box-office du cinéma partout dans le monde.

⁶ Les données sur l'origine des artistes proviennent de Chartmetric et ne sont disponibles que pour 634 des 736 chansons identifiées. Les données pourraient également ne pas correspondre exactement aux données des différentes sociétés de gestion des droits d'auteurs (telle que la SOCAN).

En parallèle, lorsque l'on observe le temps d'écran, et donc la visibilité réelle des œuvres musicales, on remarque que ce pourcentage reste similaire. Les synchronisations musicales états-uniennes représentent 65% du temps de visibilité.

Long-métrages USA - Répartition des synchros par pays d'origine de l'artiste principal en secondes



Portrait de la place de la musique préexistante dans les longs métrages de fiction É.-U., en résumé : l'analyse de la musique dans les longs métrages de fiction états-uniens nous informe que 63,4% des chansons utilisées sont issu du catalogue d'artistes états-uniens. Le pourcentage reste similaire si on observe le temps d'écran (65%).

Portrait de la place de la musique préexistante dans les séries états-uniennes

Pour les séries états-uniennes, l'échantillon a été constitué à partir des données de palmarès de IMDB⁷. Ainsi, pour chaque année comprise entre 2000 et 2025, nous avons sélectionné les 100 séries diffusées pour la première fois⁸ et présentant les plus hauts scores de popularité sur IMDB⁹. Le choix d'un échantillon de 100 séries par années vise à assurer une diversité suffisante des productions retenues, tout en permettant d'inclure un nombre important de séries susceptibles de présenter une utilisation significative de la musique. Ce seuil permet ainsi de constituer une base suffisamment large pour observer différentes pratiques musicales au fil des périodes étudiées, sans que le volume de séries retenues ne devienne trop important pour l'analyse. Par la suite, nous avons croisé les informations issues de IMDB avec celles d'une autre plateforme de métadonnées (TMDB¹⁰), ainsi que du site Whatsong,¹¹ qui recense l'utilisation de chansons synchronisées dans les œuvres audiovisuelles.

Ceci dit, dans le but d'avoir un échantillon états-unien relativement similaire à l'échantillon du Québec, nous n'avons retenu que les épisodes qui ont été diffusés la première fois entre 2021 et 2024. Ainsi, parmi toutes les séries qui ont utilisé au moins une chanson sous licence dans un épisode diffusé pour la première fois entre 2021 et 2024¹², on compte 11 991 synchros issues de 283 productions. On parle en tout de 7 038 épisodes répartis dans 589 saisons.

Finalement, dans les séries états-uniennes, la répartition des synchronisations par pays d'origine de l'artiste principal est essentiellement similaire à ce que l'on retrouve pour les films états-uniens ; 61,8% des chansons synchronisées sont associées à des artistes locaux (ici des É.-U.).

⁷ IMDB est la source d'information sur les films et séries les plus populaire dans le monde. C'est d'ailleurs le 50e site web le plus visité d'après Similarweb.com

⁸ La populaire série Grey's Anatomy, par exemple, apparaît ainsi seulement dans le palmarès de 2005 (l'année de sa création), bien qu'elle soit encore très populaire aujourd'hui.

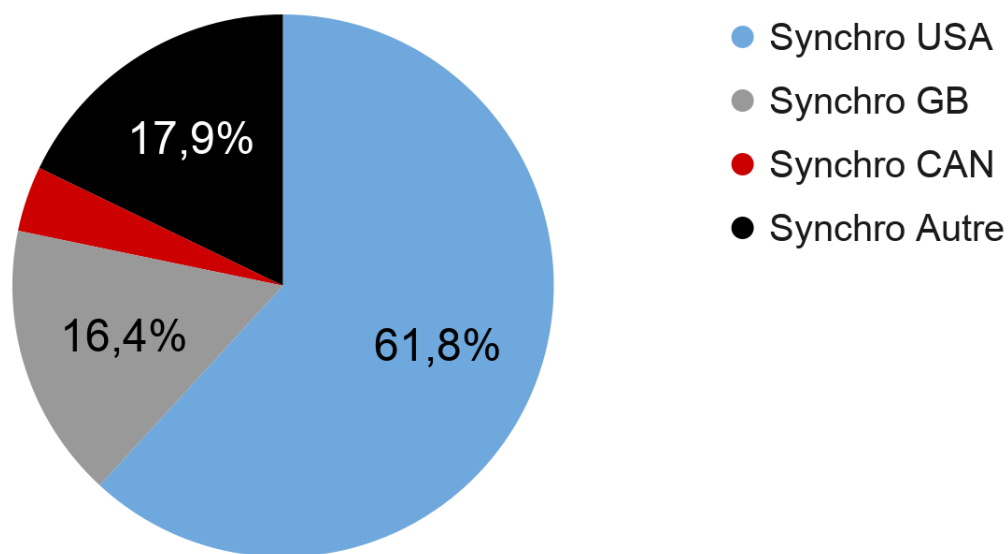
⁹ Ce score de popularité ne mesure pas la qualité de la série comme tel, mais plutôt le nombre de pages vues, de critiques publiées, etc. pour chaque série.

¹⁰ TMDB est une alternative à IMDB et offre un accès à des métadonnées de qualité gratuitement.

¹¹ Les données de Whatsong sont enrichies par externalisation ouverte (crowdsourcing) et présentent parfois des erreurs. Pour éviter le plus possible les biais de ce genre, nous avons également effectué un important nettoyage des données pour retirer les bandes sonores originales, les chansons non disponibles sur les plateformes de streaming, les titres avec une date de parution postérieure à la diffusion de l'épisode, etc.

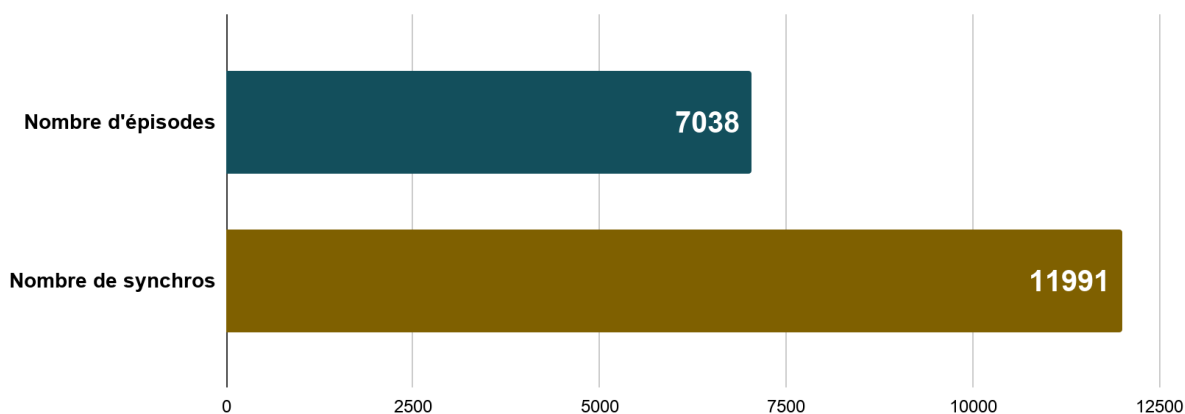
¹² À titre informatif, parmi les 400 nouvelles séries identifiées entre 2021 à 2024, 165 comprennent au moins une chanson synchronisée.

Séries USA - Répartition des synchros par pays d'origine de l'artiste principal, épisodes diffusés entre 2021 et 2024



L'échantillon états-unien comprend 11 991 musique synchronisé ventilées dans 7 038 épisodes. Cela représente une moyenne de 1,7 synchros par épisode. Autrement dit, on compte environ 8,5 musiques synchronisées tous les 5 épisodes.

Séries américaines Comparaison entre le nombre total d'épisodes et le nombre total de synchros



Portrait de la place de la musique préexistante dans les séries états-uniennes, en résumé : l'analyse des séries de fiction états-uniennes nous indique que près du 2/3 sont locales (61,8%). Par ailleurs, en comparant le nombre total d'épisodes au nombre total de synchro, on observe qu'il y a, en moyenne, 8,5 synchros aux 5 épisodes (1,7 synchros par épisodes).

Comparaisons entre l'échantillon québécois et l'échantillon états-unien

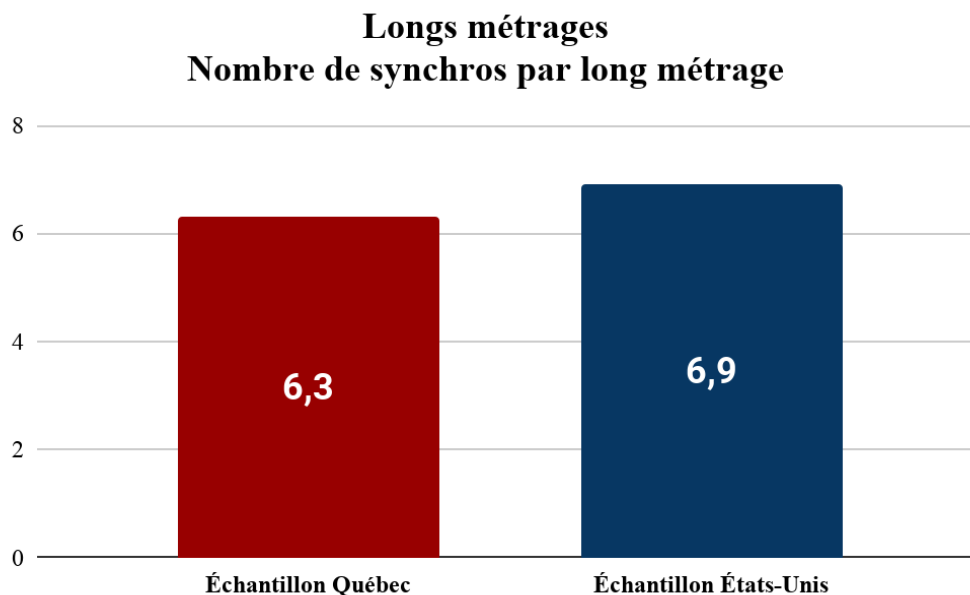
Nous vous invitons à prendre en compte cette limite méthodologique :

- Asymétrie des échantillons : La taille des échantillons analysés reflète la disproportion structurelle des deux marchés (30 longs métrages québécois vs 107 longs métrages états-uniens - 757 épisodes québécois vs 7 038 épisodes états-uniens), ce qui impose de comparer des moyennes relatives.

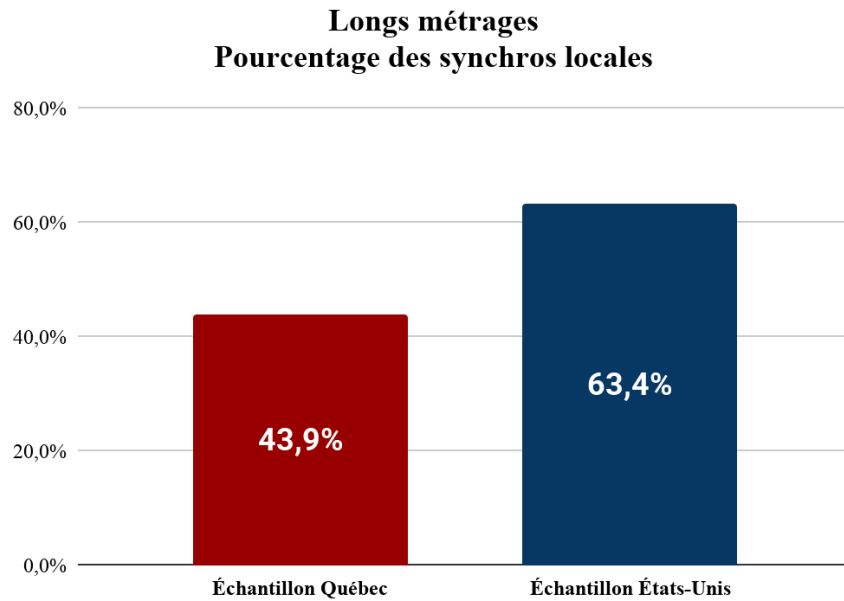
Pistes de recherches futures :

- Il serait intéressant d'étudier les aspects financiers de la musique préexistante dans nos productions audiovisuelles
- Pour le moment, nos données s'appliquent uniquement à la fiction (longs métrages et séries), mais il serait intéressant d'analyser davantage de types de productions (animation, documentaires, jeux vidéo, etc.).

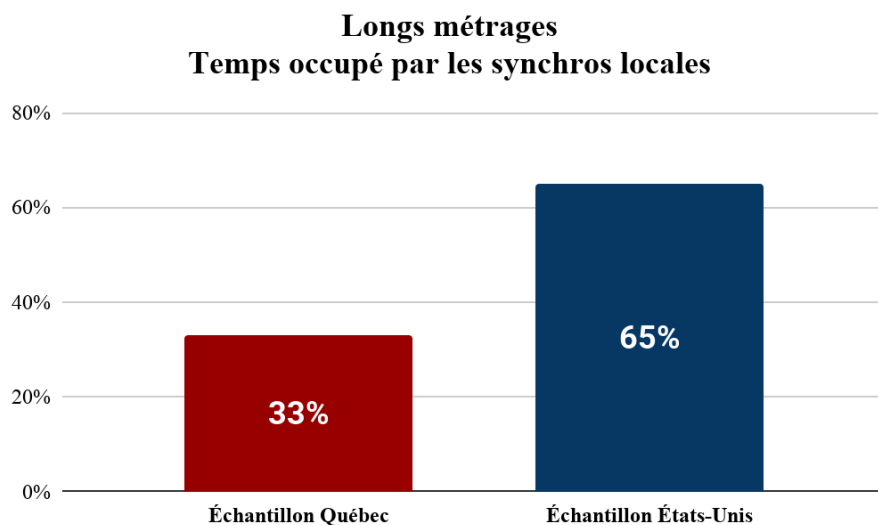
Longs métrages



Le nombre de synchros moyen par long métrage est similaire entre le marché québécois (6,3) et états-uniens (6,9).

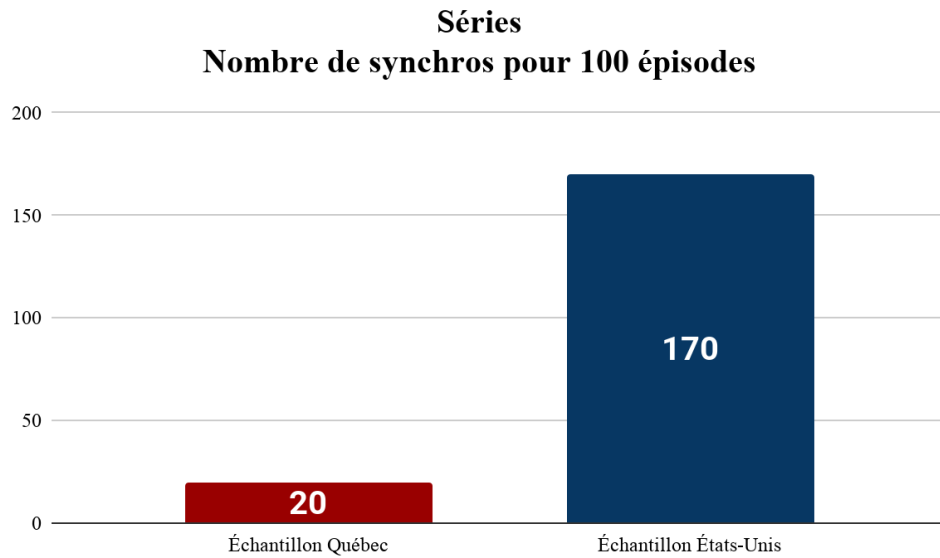


L'échantillon de longs métrages états-uniens utilise davantage de titres musicaux provenant de son marché (19,5 points de pourcentage de plus). En effet, l'échantillon du Québec nous indique que moins de la moitié des musiques synchronisées sont locales (43,9%) alors que près du ⅔ de l'échantillon américain sont locales (63,4).

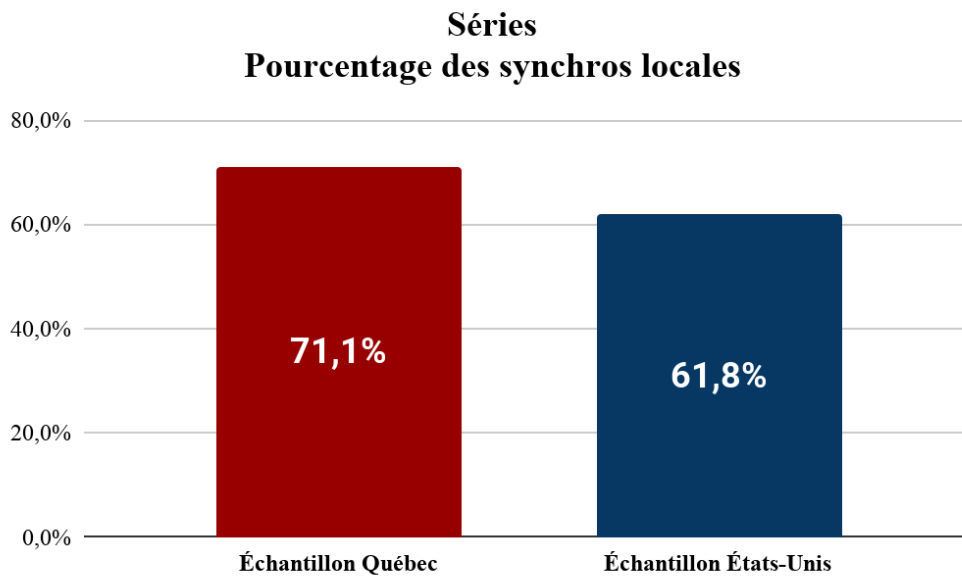


Toujours pour le volet « long métrage », l'écart est encore plus marquant si on compare le temps de diffusion des œuvres locales pour chaque échantillon. En effet, l'échantillon américain accorde 32 points de pourcentage de plus à ses synchros locales (33% pour le Québec VS 65% pour les états-unis).

Séries



Pour 100 épisodes, au Québec, on retrouve 20 musiques synchronisées alors que c'est plutôt 170 aux États-Unis. Autrement dit, l'échantillon états-unien comprend, en moyenne, 8,5 fois plus de synchros par épisodes que l'échantillon québécois.



En ce qui concerne les séries, la proportion d'œuvres locales est plutôt similaire entre les deux échantillons. Ceci dit, la part de musique locale de l'échantillon états-unien (61,8%) est un peu plus faible que celle du marché québécois (71,1%).

Annexe 2 - Estimation des investissements requis pour rendre admissible les frais de licence de synchronisation de musique préexistante aux programmes actuels

**Ce document a été réalisé en février 2026 dans le cadre des consultations prébudgétaires, avec les données disponibles.*

Estimation du coût de demandes de l'APEM en matière de mesures fiscales pour favoriser l'utilisation de musique québécoise dans les productions audiovisuelles

Production cinématographique et télévisuelle québécoise

Estimation du coût d'instaurer un crédit d'impôt de 32% pour l'acquisition de droits de musique québécoise préexistante (synchro)

Productions		Coût de production alloué à la synchro		Coût de production alloué à la synchro québécoise		Crédit d'impôt pour l'acquisition de synchros québécoises	
Type	Coût	%	\$	%	\$	%	\$
Animation	52 753 346\$	2,25%	1 186 950\$	33%	391 694\$	32%	125 342\$
Courts et moyens métrages de fiction	8 428 260\$	2,25%	189 636\$	33%	62 580\$	32%	20 026\$
Diffusion en ligne	35 156 580\$	2,25%	791 023\$	33%	261 038\$	32%	83 532\$
Documentaires	190 172 513\$	1,11%	2 110 915\$	33%	696 602\$	32%	222 913\$
Longs métrages de fiction (coproductions)	77 858 129\$	2,25%	1 751 808\$	33%	578 097\$	32%	184 991\$
Longs métrages de fiction (productions québécoises)	89 068 306\$	2,25%	2 004 037\$	33%	661 332\$	32%	211 626\$
Productions télévisuelles de fiction	320 924 333\$	1,11%	3 562 260\$	33%	1 175 546\$	32%	376 175\$
Productions télévisuelles de magazines	87 329 187\$	1,11%	969 354\$	33%	319 887\$	32%	102 364\$
Productions télévisuelles de variétés	123 524 562\$	1,11%	1 371 123\$	33%	452 470\$	32%	144 791\$
							1 471 758\$

Renseignements sur les données utilisées :

- **Production** : données de Statistique Québec. Structure de financement des productions cinématographiques et télévisuelles, Québec. Pour l'année 2024-2025. [Source.](#)
- **Coût de production alloué à la synchro** : chiffres de la SODEC obtenus par l'APEM en 2024 basés sur un échantillon représentatif de longs métrages des dernières années et d'un échantillon de productions ayant bénéficié du programme d'Aide à la production télévisuelle - Bonification de la valeur de production. [Source.](#)
- **Coût de production alloué à la synchro québécoise** : estimation de l'APEM, basée sur des chiffres obtenus de la SOCAN sur un échantillon de 30 longs métrages québécois qui indiquent que 44% des synchros sont canadiennes, mais obtiennent 33% du minutage.
- **Demandes de l'APEM** : taux du crédit d'impôt estimé par l'APEM pour créer un incitatif significatif à l'utilisation de musique québécoise dans nos productions audiovisuelles.

Services de production cinématographique ou télévisuelle

Estimation du coût de rendre admissible au crédit d'impôt de 25% l'acquisition de droits de musique québécoise préexistante (synchro)

Productions		Coût de production alloué à la synchro		Coût de production alloué à la synchro québécoise		Admissibilité de l'acquisition de droits musicaux québécois (synchro) au crédit d'impôt	
Type	Coût	%	\$	%	\$	%	\$
Production étrangère et services de production	1 536 000 000\$	3,75%	57 600 000\$	5%	2 880 000\$	25%	720 000\$
							720 000\$

Renseignements sur les données utilisées

- **Services de production** : données du rapport Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec (édition 2025). Chiffres de 2023-2024. Institut de la statistique du Québec. Page 10. [Source](#).
- **Coût de production alloué à la synchro** : selon les informations recueillies par l'APEM auprès de superviseurs musicaux anglophones dans le cadre de missions d'exportation, les productions anglophones investissent autour de 5% du budget de production dans la musique. La répartition du budget entre la composition et la synchro est calquée sur le cinéma québécois, ce qui donne 3,75% du budget de production alloué à la synchro.
- **Coût de production alloué à la synchro québécoise** : que 5% du budget de musique préexistante (synchro) des productions étrangères soit alloué à des synchros de musiques québécoises nous semble être un scénario réaliste.
- **Demandes de l'APEM** : que l'acquisition de droits de musique québécoise préexistante (synchro) soit admissible au crédit d'impôt de 25% de manière à créer un incitatif à utiliser nos musiques.